RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 06270
Numéro SIREN : 444 212 955
Nom ou dénomination : Solocal

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt 10186

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°10186 en date du 01/04/2019

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

PagesJaunes

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES
Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
434 209 797 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

PagesJaunes

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société PagesJaunes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PagesJaunes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables, nous avons notamment apprécié :

- S'agissant du chiffre d'affaires, la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires et le paramétrage dans les systèmes d'information des principales typologies d'offres internet ;
- S'agissant des frais de développement capitalisés, le caractère activable des projets développés et des coûts associés ;
- S'agissant des autres immobilisations incorporelles, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de votre société, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction opérationnelle de votre société. Nous avons revu les calculs effectués par cette dernière et les sensibilités des principales valeurs d'usage ;
- S'agissant des dettes de rémunération vendeurs, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, en particulier l'atteinte des objectifs de performance ainsi que la fiabilité des systèmes d'information sous-jacents ;
- S'agissant des avantages au personnel, les modalités d'évaluation des provisions. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses actuarielles retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 3.1 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

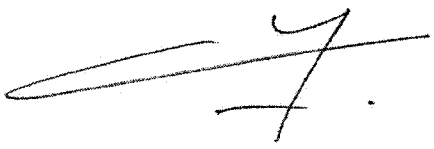
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES	ERNST & YOUNG Audit
	
Jean-François Viat	Jeremy Thurbin



Comptes annuels au 31 décembre 2018

ACTIF	BRUT 31/12/2018	AMORTISS. PROVISION	NET 31/12/2018	NET 31/12/2017	Ecart 2018/2017
FONDS DE COMMERCE	3 967 094 250	2 613 173 000	1 353 921 250	1 353 669 781	251 469
AUTRES	330 522 018	253 061 806	77 460 211	85 074 076	-7 613 865
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 297 616 267**	**2 866 234 806**	**1 431 381 461**	**1 438 743 857**	**-7 362 396**
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 234 742	75 313 535	5 921 207	7 895 253	-1 974 046
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**81 234 742**	**75 313 535**	**5 921 207**	**7 895 253**	**-1 974 046**
PARTICIPATIONS	6 859		6 859	10 859	-4 000
PRETS SOLOCAL GROUPE	0	0	0	580 495 760	-580 495 760
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0		0	0	0
PRETS	11 686	0	11 686	13 663	-1 977
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	1 451 710		1 451 710	1 432 493	19 217
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 470 255**	**0**	**1 470 255**	**581 952 776**	**-580 482 520**
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	**4 380 321 265**	**2 941 548 341**	**1 438 772 924**	**2 028 591 886**	**-589 818 962**
STOCKS ET EN COURS	**212 000**		**212 000**	**565 216**	**-353 216**
AVANCES & ACOMPTES	**586 183**		**586 183**	**1 964 675**	**-1 378 492**
CREANCES CLIENTS	223 244 548	10 176 271	213 068 277	279 874 163	-66 805 886
FOURNISSEURS DEBITEURS	3 665 910		3 665 910	629 578	3 036 332
CREANCES FISCALES ET SOCIALES	16 756 323		16 756 323	14 477 254	2 279 069
IMPOTS	19 092 012		19 092 012	0	19 092 012
CREANCES D'EXPLOITATION	**262 758 793**	**10 176 271**	**252 582 523**	**294 980 996**	**-42 398 473**
CREANCES DIVERSES	**31 923 158**	**0**	**31 923 158**	**548 804 843**	**-516 881 685**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**0**	**0**	**0**	**4 993 339**	**-4 993 339**
DISPONIBILITES	**36 941 908**		**36 941 908**	**30 823 401**	**6 118 507**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**6 075 138**		**6 075 138**	**9 170 049**	**-3 094 911**
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	**338 497 180**	**10 176 271**	**328 320 910**	**891 302 519**	**-562 981 610**
ECARTS DE CONVERSION ACTIF - TOTAL III	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**4 718 818 445**	**2 951 724 612**	**1 767 093 833**	**2 919 894 405**	**-1 152 800 572**

PASSIF	NET 31/12/2018	NET 31/12/2017	Ecart 2018/2017
CAPITAL	881 108 385	1 967 808 727	-1 086 700 342
PRIME DE FUSION	1 590 614	1 590 614	0
RESERVE LEGALE	144 612 757	142 458 082	2 154 675
AUTRES RESERVES	1 505	1 505	0
RESERVES PLUS VALUE LONG TERME	0	0	0
RESERVES	144 614 262	142 459 587	2 154 675
REPORT A NOUVEAU	1 725 716	837 265	888 451
RESULTAT DE L'EXERCICE	-151 726 314	43 093 507	-194 819 821
PROVISIONS REGLEMENTEES	46 235 250	65 046 860	-18 811 610
CAPITAUX PROPRES - TOTAL I	923 547 913	2 220 836 560	-1 297 288 647
PROVISIONS POUR RISQUES	23 955 522	32 724 920	-8 769 399
PROVISIONS POUR CHARGES	244 184 385	84 964 095	159 220 290
PROVISIONS POUR RISQUES - TOTAL II	268 139 907	117 689 015	150 450 891
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	41 223	36 053	5 170
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	33 210 653	30 109	33 180 545
DETTES FINANCIERES	33 251 876	66 162	33 185 715
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE	156	156	0
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	87 580 408	68 613 825	18 966 583
CLIENTS CREDITEURS	6 182 574	5 439 373	743 201
DETTES SOCIALES	74 129 334	60 908 707	13 220 627
DETTES FISCALES	46 557 504	103 770 280	-57 212 777
DETTES D'EXPLOITATION	214 449 975	238 732 341	-24 282 366
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	25 859	101 599	-75 739
AUTRES	0	128 974	-128 974
DETTES FISCALES (I S)	0	3 263 322	-3 263 322
DETTES DIVERSES	25 859	3 493 894	-3 468 035
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	327 678 302	339 076 432	-11 398 130
DETTES - TOTAL III	575 406 013	581 368 829	-5 962 816
ECARTS DE CONVERSION PASSIF - TOTAL IV	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 767 093 833	2 919 894 405	-1 152 800 572

COMPTE DE RESULTAT au 31 Décembre 2018

	31/12/2018	31/12/2017	variation 2018/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRESTATIONS DE SERVICES : PUBLICITE	509 485 449	684 292 170	-174 806 721
VENTES DE MARCHANDISES	0	0	0
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	5 091 347	4 079 482	1 011 865
PRODUCTION IMMOBILISEE	31 340 162	37 753 750	-6 413 589
EN COURS DE PRODUCTION	-353 216	-134 530	-218 687
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION RECUES	0	0	0
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	7 432 950	8 422 281	-989 330
CREANCES RECUPEREES	137 481	154 419	-16 938
AUTRES PRODUITS	1 228 802	1 490 133	-261 331
TOTAL I	**554 362 974**	**736 057 706**	**-181 694 732**
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES : PUBLICITE	-1 653	194 158	-195 811
ACHATS DE SOUS-TRAITANCE : ACHATS TECHNIQUES	63 211 033	57 894 210	5 316 823
VARIATION DE STOCK PAPIER	0	0	0
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES:			
ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	1 398 436	1 790 340	-391 903
SERVICES EXTERIEURS	33 984 616	29 377 038	4 607 579
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	122 227 063	141 872 708	-19 645 645
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	16 760 541	21 063 811	-4 303 270
SALAIRES ET TRAITEMENTS	163 906 518	205 847 821	-41 941 303
CHARGES SOCIALES	84 972 186	106 401 112	-21 428 927
AUTRES CHARGES	6 870 517	4 729 268	2 141 248
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	39 142 689	45 276 263	-6 133 574
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 473 119	4 758 173	-1 285 054
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROVISIONS	13 918 315	10 971 139	2 947 176
TOTAL II	**549 863 381**	**630 176 040**	**-80 312 659**
1-RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**4 499 593**	**105 881 665**	**-101 382 072**
PRODUITS FINANCIERS			
PRODUITS DE PARTICIPATION	931 418	8 392 447	-7 461 028
PRODUITS D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	0	261 000 000	-261 000 000
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES			0
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			0
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL III	**931 418**	**269 392 447**	**-268 461 028**
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	2 039 844	1 751 403	288 441
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	223 702	7 863	215 838
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			0
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			0
TOTAL IV	**2 263 546**	**1 759 266**	**504 279**
2-RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**-1 332 127**	**267 633 180**	**-268 965 308**
3-RESULTAT COURANT (1+2)	**3 167 466**	**373 514 846**	**-370 347 380**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 379 452	2 464 263	915 189
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 523 785	47 390 610	-45 866 825
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	68 509 493	65 176 342	3 333 151
TOTAL V	**73 412 730**	**115 031 216**	**-41 618 486**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	43 278 050	23 447 761	19 830 289
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	70 036	53 427 462	-53 357 426
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	186 843 537	290 618 086	-103 774 548
TOTAL VI	**230 191 624**	**367 493 309**	**-137 301 685**
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**-156 778 894**	**-252 462 093**	**95 683 199**
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	0	-2 964 687	2 964 687
IMPOT SUR LES BENEFICES	1 885 114	-74 994 558	76 879 672
TOTAL DES PRODUITS	**628 707 122**	**1 120 481 368**	**-491 774 246**
TOTAL DES CHARGES	**780 433 436**	**1 077 387 861**	**-296 954 425**
BENEFICE	**-151 726 314**	**43 093 507**	**-194 819 821**

ANNEXE

1 • DESCRIPTION DE L'ACTIVITE *6*

2 • FAITS MARQUANTS *6*

3 • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES *6*

4 • COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT *6*

4.1 – Immobilisations incorporelles 6

4.2 - Immobilisations corporelles 8

4.3 - Immobilisations financières 9

4.4 - Stocks et en-cours 9

4.5 - Dépréciation des créances 10

4.6 - Créances à plus et moins d'un an 10

4.7 – Autres créances 10

4.8 - Trésorerie nette 10

4.9 - Charges constatées d'avance 11

4.10 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan 11

4.11 - Capitaux propres 12

4.12 - Provisions pour risques et charges 12

4.13 - État des échéances des dettes 14

4.14 - Produits constatés d'avance 15

4.15 - Charges à payer incluses dans les postes du bilan 15

4.16 - Chiffre d'affaires 15

4 .17 – Frais de publicité et assimilés 16

4.18 - Charges de personnel 16

4.19 - Résultat financier 16

4.20 - Résultat exceptionnel 17

4.21 - Fiscalité 17

5 • AUTRES INFORMATIONS *17*

5.1 - Contentieux 17

5.2 - Procédures en cours 18

5.3 - Engagements hors bilan 19

5.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration et de Direction 20

5.5 - Effectifs 20

5.6 - Entreprises liées 20

5.7 - Consolidation 21

5.8 - Intégration fiscale 21

5.9 – Utilisation du CICE 22

5.10 - Evénements postérieurs à la clôture 22

1 • DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

PagesJaunes, filiale de Solocal Group, offre à ses clients des services et solutions digitales pour accroître leur visibilité et des contacts au niveau local et met à jour le meilleur contenu local professionnel et personnalisé pour les utilisateurs.

Les comptes ci-après détaillés couvrent une période de 12 mois allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

2 • FAITS MARQUANTS

Le Groupe a présenté le 13 février 2018 son projet stratégique « Solocal 2020 ». Ce projet de transformation, qui doit permettre au Groupe de retrouver une croissance durable à partir de 2019, s'accompagne d'une réduction de l'ordre de 1 000 postes sur la période 2018-2019 à travers la mise en place de deux Plans de Sauvegarde de l'Emploi.

Ce projet de transformation comprend également des mesures d'amélioration de l'efficacité opérationnelle, notamment le regroupement des activités téléventes, support clients et production autour de centres régionaux. Cela s'est traduit par la fermeture et le regroupement d'agences commerciales régionales en 2018. L'entreprise a ainsi initié en février 2018 un processus d'Information-Consultation avec les instances représentatives du personnel dans le cadre du plan de réduction des effectifs en 2018, achevé le 26 juin 2018.

Dans le cadre de ce processus d'Information-Consultation, la Direction et les organisations syndicales majoritaires ont signé le 22 juin 2018 quatre accords :

- Un accord GPEC portant sur le congé de mobilité, qui précise les dispositifs de mobilité externe proposés aux salariés positionnés sur des catégories d'emploi concernées par le projet de réorganisation. Cet accord favorise le volontariat dès juillet et jusqu'à fin septembre 2018 ;
- Un accord sur les mesures du Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour les salariés occupant des postes impactés, qui débuterait sur le 4ème trimestre 2018 ;
- Un accord cadre qui prévoit notamment un engagement sur le maintien du volume d'emplois pendant la mise en œuvre de la nouvelle organisation et qui assure un mécanisme de partage de la création de valeur pour les salariés de cette nouvelle organisation.
- Un accord sur le maintien des retraites complémentaires.

Une provision au titre des postes concernés par le volet social 2018 du plan de restructuration et de la fermeture des agences commerciales régionales à la fin de l'année 2018 a été comptabilisée au 31 décembre pour un montant de 172,1 m€. Les éléments d'incertitude pouvant influer sur l'évaluation de cette provision sont relatifs aux choix individuels qui pourront être faits par les personnels concernés par des catégories d'emplois impactées.

La partie non déductible fiscalement de cette provision correspondant aux indemnités conventionnelles et supra-légales de licenciement représente 109,8 m€, celle-ci deviendra déductible après comptabilisation des charges réelles.

3 • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de la société ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n° 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les principales méthodes sont décrites ci-dessous. Les chiffres sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

4 • COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels ou progiciels informatiques, amortis sur 1 à 8 ans prorata temporis, ainsi que des fonds de commerce comptabilisés au coût d'acquisition qui font l'objet d'une dépréciation déterminée par différence entre la valeur d'entreprise, augmentée de la trésorerie, et les capitaux propres.

Les frais de développement sont immobilisés dès qu'il est démontré :

- L'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- Que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères décrits ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.
Les projets ayant un impact significatif dans l'activité de PagesJaunes, telle la refonte du système d'information, sont amortis sur 8 ans.

PagesJaunes a opté, sur le plan fiscal, pour la déduction immédiate des frais de conception de logiciels. Les différences nées entre les bases et les durées d'amortissement fiscal et comptable des actifs sont comptabilisées en amortissements dérogatoires.

La variation des immobilisations incorporelles brutes s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Soldes au 31.12.2017	Acquisitions de l'exercice	Variation Immobilisation en-cours	Cessions	Soldes au 31.12.2018
Concessions et droits similaires	28	-	-	-	28
Fonds de Commerce	3 966 842	251	-	-	3 967 093
PagesJaunes	3 959 321		-	-	3 959 321
AnnoncesJaunes	7 310	-	-	-	7 310
Aronet - Embauche.com	211	-	-	-	211
DTS		251			251
Marques PagesJaunes	1 026	-	-	-	1 026
Contenus	80		-	-	80
Logiciels d'applications	281 802	17	25 349	-	307 168
Achetés	35 019	17			35 036
Développés	246 783		25 349		272 132
Immobilisations en cours	18 127	31 340	- 25 166	2 081	22 220
TOTAL	4 267 906	31 608	183	2 081	4 297 616

(1)

(1) L'analyse des projets en cours de développement a amené la société à constater un total de 2,1 m€ de projets antérieurs à 2018 ne remplissant pas les conditions d'immobilisation. Ces en-cours ont été reclassés en comptes de charges d'exploitation (en conformité avec l'avis CNCC n°166 de juin 2012 – EC 2012-09) et non en abandons exceptionnels.

La variation des amortissements et provisions s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Amort./Prov au 31.12.2017	Dotation de l'exercice	Reprise amort. éléments cédés	Amort./Prov au 31.12.2018	Net au 31.12.2018
Concessions et droits similaires	-	-		-	28
Fonds de Commerce	2 613 173	-	-	2 613 173	1 353 920
PagesJaunes	2 613 173		-	2 613 173	1 346 148
AnnoncesJaunes	-	-	-	-	7 310
Aronet - Embauche,com	-	-	-	-	211
DTS	-	-	-	-	251
Marques PagesJaunes	-	-	-	-	1 026
Contenus	80	-	-	80	-
Logiciels d'applications	215 909	37 073		252 982	54 186
Immobilisations en cours	-	-	-	-	22 220
TOTAL	2 829 162	37 073	-	2 866 235	1 431 381

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dans l'hypothèse où une perte de valeur serait établie. Le test de valorisation effectué à la clôture 2018 n'a pas amené à comptabiliser de dépréciation complémentaire.

4.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

• Agencements et installations	5 / 8 / 10 ans
• Matériel informatique	3 / 4 / 5 ans
• Matériel de production	3 / 4 / 5 ans
• Mobilier et matériel de bureau	5 / 8 / 10 ans
• Matériel de transport	4 ans
• Matériel nouvelle technologie (Tablette, Portable.)	2/3 ans

La variation des immobilisations corporelles brutes s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Soldes au 31.12.2017	Acquisitions de l'exercice	Cessions	Soldes au 31.12.2018
Installations techniques, matériel et outil. de production	4 409	-	-	4 409
Agencements & Installations	20 258	309	772	19 795
Matériel de transport	32	-	-	32
Autres Immobilisations corporelles	193	-		193
Matériel informatique et de bureau	56 057	824	200	56 681
Informatique et nouvelles tech	48 495	752		49 247
Matériel de studio	1 135			1 135
Mobiliers de bureau	6 427	72	200	6 299
				-
Immobilisations en cours	1 096		971	125
TOTAL	82 045	1 133	1 943	81 235

La variation des amortissements s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Amort/Prov au 31.12.2017	Dotation de l'exercice	Reprise amort. éléments cédés	Amort/Prov au 31.12.2018	Net au 31.12.2018
Installations techniques, matériel et outil. de production	4 409	-	-	4 409	-
Agencements & Installations	16 443	1 077	719	16 801	2 994
Matériel de transport	32	-	-	32	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	193
Matériel informatique et de bureau	53 267	992	188	54 071	2 610
Informatique et nouvelles tech	47 237	599	-	47 836	1 411
Matériel de studio	1 052	28		1 080	55
Mobiliers de bureau	4 978	365	188	5 155	1 144
		-	-	-	-
Immobilisations en cours	-			-	125
TOTAL	74 151	2 069	907	75 313	5 922

4.3 - Immobilisations financières

Cette rubrique inclut entre autres les prêts à long terme consentis par PagesJaunes à des entreprises liées ainsi que les cautions et dépôts de garanties versés.

Une provision pour dépréciation peut être constituée en fonction de la situation.

(en K€)	Période close le 31 décembre			
	2018			2017
	Valeur brute	Provision	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Prêts consentis à Solocal Group	-	-	-	580 496
Titres de participations (*)	7	-	7	11
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	12	-	12	14
Dépôts & Cautionnements	1 452	-	1 452	1 432
TOTAL	1 471	-	1 471	581 953

(*) Cette rubrique inclut au 31 décembre 2018 une participation de 68.5% dans le GIE. Les titres CITEO ont été cédés au cours de l'exercice

Le prêt avec Solocal a été remboursé en 2018 par compensation de créances lors de la réalisation de la réduction du capital décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/12/2017.

4.4 - Stocks et en-cours

Les en-cours de production sont évalués en prix de revient et sur la base des coûts directs. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le prix de revient est inférieur à la valeur probable de réalisation.

(en K€)	Période close le 31 décembre			
	2018			2017
	Valeur Brute	Provision	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Stock & en-cours papier	-	-	-	-
Autres	212	-	212	565
TOTAL	212	-	212	565

Les encours sont principalement constitués du coût des annuaires fabriqués (papier et impression) et à paraître en début d'année 2019.

4.5 - Dépréciation des créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Les clients défectueux sont systématiquement relancés. Les taux de provision pour dépréciation des créances clients en fonction de la date d'échéance sont :

- De 1 à 30 jours : 0%
- De 31 à 60 jours : 0%
- De 61 à 90 jours : 0%
- De 91 à 138 jours : 30%
- De 139 à 159 jours : 50%
- Supérieures à 159 jours : 80%

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	**2017**
Créances clients brutes	223 245	291 324
Provisions pour dépréciation	(10 176)	(11 449)
TOTAL	**213 069**	**279 875**

4.6 - Créances à plus et moins d'un an

Les créances clients et autres créances à plus d'un an s'élèvent à un montant total de 1 975 K€.

4.7 – Autres créances

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	**2017**
Débiteurs divers	683	4 290
Coût d'acquisition des contrats	30 172	34 538
Compte courant	838	509 776
Produits à recevoir	230	200
TOTAL	**31 923**	**548 805**

Les coûts d'acquisition de contrats représentent la rémunération variable des commerciaux qui sont activés au bilan sur ce poste et sont comptabilisés en charges sur la durée de vie de ces commandes clients, c'est-à-dire en fonction de la parution des annonces et de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

L'évolution des soldes des comptes courants s'explique principalement par la réduction de capital par incorporation de créances, notamment le compte courant de Solocal Group pour un montant de 506 700 K€. Cette opération a été décidée lors de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2017.

4.8 - Trésorerie nette

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court terme, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Elles sont évaluées au coût historique qui est proche de leur valeur de réalisation.

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	2017
Valeurs mobilières de placement	0	4 993
Disponibilités	36 942	30 823
Total VMP & Disponibilités	**36 942**	**35 817**
Dettes auprès des établissements de crédit	41	36
Autres dettes financières	33 211	30
Endettement financier brut	**33 252**	**66**
Part à moins d'un an	33 222	66
Part à plus d'un an	30	0
Trésorerie (endettement) net	**3 690**	**35 751**

A fin décembre 2018, les disponibilités sont constituées :
- d'un compte à terme de 5 000 k€ contracté le 4 mars 2015 auprès de la Société Générale renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un mois,
- de comptes bancaires courants, d'effet à l'encaissement et d'un fond de caisse, le tout pour une somme de 31 942 k€
- Les autres dettes financières sont principalement du compte courant avec Solocal Group

4.9 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont constituées comme suit :

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	2017
Prestations informatiques	2 249	2 296
Commissions	1 527	3 731
Autres	2 299	3 143
TOTAL	**6 075**	**9 170**

Les charges constatées d'avance sont constituées des achats effectués au cours d'un exercice et non consommés au cours de cet exercice.
Ces charges ont trait principalement à des dépenses effectuées par la direction des services informatiques et à des commissions facturées par d'autres entités du groupe.

4.10 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	2017
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations	-	-
- Autres immobilisations financières	-	496
Créances		
- Créances clients et comptes rattachés	19 110	20 854
- Autres	1 073	11 885
Disponibilités	-	1
TOTAL	**20 183**	**33 236**

Les créances clients incluent 19,1 m€ des factures à établir.

4.11 - Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 921,3 m€ au 31 décembre 2018. La variation des capitaux propres sur l'année est présentée ci-après :

(en K€)	Capitaux propres 31/12/2017	Affectation du résultat 2017	Dividende	Réduction de Capital	Résultat 2018	Capitaux propres 31/12/2018
Capital social	1 967 809			(1 086 700)		881 108
Nombre d'actions	*267 002 541*					*267 002 541*
Montant nominal (en €)	*7*					*3*
Boni de fusion	1 591					1 591
Réserve légale	142 458	2 155				144 613
Réserve disponible	2					2
RAN	837	889				1 726
Résultat de l'exercice	43 094	(43 094)			(151 726)	(151 726)
Distribution de dividendes	0	40 050	(40 050)		0	0
Total	**2 155 790**	**(0)**	**(40 050)**	**(1 086 700)**	**(151 726)**	**877 313**
			Dotation	**Reprise**		
Provisions réglementées	65 047		13 721	(32 533)		46 235
Total	**2 220 837**	**(0)**	**(26 329)**	**(1 119 233)**	**(151 726)**	**923 548**

Le capital social est constitué de 267 002 541 actions dont la valeur nominale est passée de 7€ au 31 décembre 2017 à 3€ au 31 décembre 2018.

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires sur les logiciels créés en interne et mis en service.

4.12 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se composent principalement des indemnités de fin de carrière et médaille du travail ainsi que des provisions pour risques notamment celles relatives au plan de restructuration pour 172,1 m€ (Cf. Faits marquants)

L'évaluation de ces provisions à la clôture 2018 représente la meilleure estimation possible du risque encouru par PagesJaunes à la date d'arrêté des comptes, déterminée notamment en fonction de données historiques.

Les provisions ont évolué comme suit :

(en K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Engagements de retraite et assimilés	72 063	84 964
Provisions pour litiges sociaux	21 417	29 460
Provisions pour restructuration	172 121	-
Autres provisions pour risques et charges	2 539	3 265
TOTAL	**268 140**	**117 689**

L'analyse des variations s'effectue comme suit entre dotations et reprises :

(en K€)	Soldes au 31.12.2017	Augmentation	Diminution (non utilisée)	Diminution (utilisée)	Soldes au 31.12.2018
Engagements de retraite et assimilés	84 964	13 163	25 180	883	72 063
Provisions pour litiges sociaux	29 460	3 796	9 617	2 223	21 417
Provisions pour restructuration		172 121		-	172 121
Autres provisions pour risques et charges	3 265		527	199	2 539
Total des provisions pour risques & charges	**117 689**	**189 080**	**35 324**	**3 305**	**268 140**
- Dont long terme	100 724				159 888
- Dont court terme	16 965				108 252

L'impact net des charges encourues se ventile comme suit :

(en K€)	Dotation de l'exercice	Reprise
Résultat d'exploitation	13 918	2 653
Résultat financier	2 040	
Résultat exceptionnel	173 122	35 977
TOTAL	**189 080**	**38 630**

✓ **Engagements de retraite et assimilés :**

La législation française prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel de cet engagement est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés.

L'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

Les modalités de détermination de cette provision, ainsi que celles de la médaille du travail s'effectuent sur la base d'une évaluation actuarielle, et tiennent compte de différents paramètres, décrits ci-après.

Les hypothèses utilisés pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

Hypothèses économiques	Hypothèses au 31/12/17	31/12/18
• Inflation	2,00 %	1,50 %
• Taux d'actualisation	1.50 %	1.45 %
• Rendement attendu des actifs financiers	1.50 %	1.45 %
• Taux d'augmentation des salaires (1)	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Taux de charges sociales	45,00 %	45,00 %
• Turnover (2)	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Méthode de calcul	Méthode des unités de crédit projetées	Méthode des unités de crédit projetées

(1) Les tables d'augmentation des salaires sont définies en fonction de l'âge, selon la catégorie socio-professionnelle.

(2) Les taux de turnover retenus varient en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise ou de l'âge, selon la catégorie socio-professionnelle. La table a été actualisée pour les calculs au 31/12/2018.

Hypothèses démographiques	Hypothèses au 31/12/17	31/12/18
• Table de Turnover	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Table de mortalité	Tables par génération TGH 05 pour la population masculine TGF 05 population féminine	Tables par génération TGH 05 pour la population masculine TGF 05 population féminine
• Age de retraite	64 ans pour les cadres 62 ans pour les autres populations	64 ans pour les cadres 62 ans pour les autres populations

Pour les salariés dépassant l'âge théorique de départ à la retraite, il a été retenu un âge de départ à 67 ans.

Le montant des engagements au 31 décembre 2018 s'analyse suivant le tableau ci-après :

en milliers d'euros

	IFC
Valeur totale des engagements en début de période	**73 513**
Charge d'intérêts	1 876
Prestations payées	- 232
Réduction / Liquidation du régime	- 23 561
Amortissement des services passés non acquis	217
Amortissement des écarts actuariels (gains) / pertes	2 455
Coût des services rendus	8 814
Provision fin de période	**63 092**

en milliers d'euros

	MDT
Valeur totale des engagements en début de période	**11 612**
Charge d'intérêts	164
Prestations payées	- 378
Réduction / Liquidation du régime	- 3 572
Amortissement des écarts actuariels (gains) / pertes	906
Coût des services rendus	240
Provision fin de période	**8 971**

L'échéancier de ces engagements sur les 5 prochaines années se ventile comme suit :

(en K€)	31/12/2018	< ou égal à 1 an	2 à 5 ans	> à 5 ans
Prov (LT) pour avantages postérieurs à l'emploi (IFC)	63 091	300	5 970	56 822
Prov (LT) pour autres avantages (Médailles du travail)	8 972	478	8 494	
Total	72 063	778	14 464	56 822

4.13 - État des échéances des dettes

Les dettes sont composées principalement de dettes fiscales et sociales et de dettes fournisseurs. Toutes ces dettes sont à échéance moins d'un an.

(en K€)	Montant brut	à un an au plus
Concours bancaires courants	41	41
Emprunts et dettes financières diverses	33 211	33 211
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 580	87 580
Dettes fiscales et sociales	120 687	120 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattacchés	26	26
Autres	6 183	6 183
TOTAL	**247 728**	**247 728**

4.14 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux commandes clients validées et facturées. Les produits constatés d'avance sont donc extournés lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires, pour les annuaires papier, lors de la parution, pour les produits digitaux, au prorata de la durée d'affichage.

Les produits constatés d'avance représentent 327,7 m€ à la clôture 2018 contre 339,1 m€ à la clôture 2017. Ils sont constitués principalement des ventes restant à paraitre sur :

- Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires
- Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires en ligne
- Le chiffre d'affaires généré par le trafic du service de renseignements téléphoniques 118 008 qui est reconnu au fur et à mesure des appels sur la base du chiffre d'affaires brut facturé à l'utilisateur

4.15 - Charges à payer incluses dans les postes du bilan

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	2017
Emprunts et dettes financières divers	41	36
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 648	58 280
Dettes fiscales et sociales	62 620	97 425
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	
Autres dettes	-	153
TOTAL	129 309	155 894

4.16 - Chiffre d'affaires

Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés sont pris en compte dans le résultat lors de la parution de ces annuaires imprimés.

Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires en ligne sont étalés sur la durée d'affichage, qui est généralement de 12 mois.

Le chiffre d'affaires généré par le trafic du service de renseignements téléphoniques 118 008 est reconnu au fur et à mesure des appels sur la base du chiffre d'affaires brut facturé à l'utilisateur. Le chiffre d'affaires annonceurs est étalé sur la durée de parution, qui est généralement de 12 mois.

En conséquence, les ventes précitées restant à paraître sont présentées au bilan sous la rubrique « produits constatés d'avance ».

Les charges directement affectables aux campagnes de parution des annuaires d'un exercice sont rapportées au chiffre d'affaires correspondant comptabilisé sur cet exercice. Ces charges directement affectables sont constituées des rémunérations variables des vendeurs et des télévendeurs et des charges éditoriales (papier, impression et distribution).

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	**2017**
Internet :	**428 783**	**567 595**
* *Search local*	345 715	454 714
* *Marketing digital*	83 068	112 881
Imprimés & vocal	**80 701**	**116 697**
Produits Activités Annexes	**5 092**	**4 079**
TOTAL	**514 576**	**688 372**

Compte tenu de l'évolution des contrats clients à compter du 1er janvier 2018, les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires dans les comptes sociaux ont évolué. Plus particulièrement, la notion de frais techniques disparaît, ces derniers devenant des frais de conception pour les sites et Imprimés reconnus lors de la réalisation de la prestation. Par ailleurs, mise en place d'une notion de frais de service pour les autres produits qui sont reconnus sur la même période que les frais d'espace.

L'impact principal de ce changement est une reconnaissance du chiffre d'affaires décalée dans le temps. Ainsi, le chiffre d'affaires pour l'année 2017 aurait dû être inférieur de 14 m€ et le chiffre d'affaires pour l'année 2018 aurait dû être supérieur de 76,9 m€. Il n'y a donc pas de perte de chiffre d'affaires mais un étalement dans le temps plus important de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

En neutralisant cette évolution, le chiffre d'affaires serait en décroissance de 12,5%

4 .17 – Frais de publicité et assimilés

Les frais de publicité, promotion, parrainage et de communication de marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

4.18 - Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 248,9 m€ sur 2018 contre 312,2 m€ en 2017, soit une baisse de 20%. Cette baisse s'explique notamment par la baisse de l'effectif lié au plan de restructuration mis en place sur l'exercice 2018 mais aussi par un reclassement des charges liées à ce plan en résultat exceptionnel.

4.19 - Résultat financier

Le résultat financier est constitué des produits générés par le placement de la trésorerie excédentaire de PagesJaunes, dans le cadre de la convention de compte courant et des contrats de prêts consentis à Solocal Group.

Les produits financiers sont constitués essentiellement de la rémunération des prêts consentis à Solocal Group à hauteur de 0,7 m€ en 2018 contre 8,4 m€ en 2017 et de l'affectation de la quote-part dans le résultat 2017 du GIE Solocal pour 0,2 m€.

Les charges financières sont constituées essentiellement par les intérêts versés à Solocal Group pour 0,2 m€ correspondant à la partie financière Econocom.

4.20 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2018 s'élève à (156,8) m€ est constitué principalement :

- Produits exceptionnels pour 73,4 m€ correspondant principalement :
 - ✓ Reprise des engagements retraite relative aux salariés concernés par le Plan de restructuration soit 25 m€
 - ✓ Reprise de provisions liée aux PSE historiques pour 10 m€
 - ✓ Reprise de provision diverses pour 1,6 m€
 - ✓ Reprise de l'amortissement dérogatoire relatif à la production immobilisée pour 32,5 m€
 - ✓ Complément de prix sur la cession d'Aval de 1,5 m€
 - ✓ Remboursement des cotisations URSSAF liées aux versements des actions gratuites pour 2,7 m€
- Charges exceptionnelles pour (230,2) m€ correspondant principalement :
 - ✓ Dotation de provision relative au Plan de restructuration pour (214,9) m€
 - ✓ Dotation de l'amortissement dérogatoire relatif à la production immobilisée pour (13,7) m€
 - ✓ Dotation de provisions liée aux PSE historiques pour (1) m€

Le résultat exceptionnel 2017 était constitué principalement d'une dotation pour dépréciation du fonds de commerce de (258,6) m€ issue du processus habituel des tests d'évaluation des actifs opérés chaque année et liée principalement au chiffre d'affaires de l'activité Search Local en retrait par rapport aux attentes.

4.21 - Fiscalité

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

(en K€)	Résultat avant impôt	Impôt	Taux	Net
Résultat courant	3 167		0,00%	3 167
Résultat exceptionnel et participation	(156 779)		0,00%	(156 779)
TOTAL	(153 611)	0	n/a	(153 611)
Crédits d'impôt		1 885		1 885
IS				0
Résultat Comptable au 31/12/2018	(153 611)	1 885	n/a	(151 726)

5 • AUTRES INFORMATIONS

5.1 - Contentieux

Dans le cours normal de son activité, PagesJaunes peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites ci-après, PagesJaunes n'est partie à aucun procès ou procédure d'arbitrage quelconque dont la direction de PagesJaunes estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

5.2 - Procédures en cours

- Plan de sauvegarde de l'emploi 2014

Durant l'année 2013, PagesJaunes a dû procéder à une nouvelle réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement professionnel en permanente évolution et de fortes menaces concurrentielles. Un projet d'évolution du modèle et de l'organisation de PagesJaunes a été présenté aux Instances Représentatives du Personnel de l'entreprise à partir de septembre 2013. Parallèlement, la Direction a négocié avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire portant sur des mesures sociales d'accompagnement. Cet accord a été signé le 20 novembre 2013. Au terme de ces travaux avec les représentants du personnel, ce plan prévoyait une réorganisation assortie de modifications des contrats de travail de l'ensemble de la force de vente, un projet sans licenciements secs dont le solde net global est, en revanche, créateur de 48 emplois supplémentaires au sein de l'entreprise. Cet accord a fait l'objet d'une décision de validation par la DIRECCTE le 2 janvier 2014.

311 salariés ont refusé la modification de leur contrat de travail liée à la réorganisation mise en œuvre fin 2013, 280 d'entre eux ont été licenciés. Un salarié de l'entreprise a contesté la décision de validation de l'accord collectif comportant les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi devant les juridictions administratives. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a, dans un arrêt du 22 octobre 2014 notifié le 5 novembre suivant, annulé la décision de validation rendue par le DIRECCTE. Le 22 juillet 2015, le Conseil d'Etat a rejeté le recours de la société PagesJaunes et du Ministre du Travail, sur le même argument de pure forme.

En conséquence de multiples procédures ont été engagées tant devant les tribunaux administratifs que judiciaires.

S'agissant des procédures devant les juges judiciaires : plus de 200 procédures judiciaires ont été introduites devant les juridictions prud'homales par des salariés se prévalant des conséquences de l'annulation de la décision administrative de validation de l'accord collectif relatif au Plan de sauvegarde pour l'emploi par la Cour d'Appel de Versailles qui leur permet de revendiquer des demandes indemnitaires.

Dans leur grande majorité, ces décisions rejettent les demandes tendant à la nullité du licenciement et aux conséquences indemnitaires qui en découlent, constatent que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse et rejettent les demandes tendant à la remise en cause du motif économique (en effet aucun Conseil de Prud'hommes n'a à ce jour invalidé le motif de licenciement des salariés) mais prononcent des condamnations de paiement sur le fondement de l'article L1235-16 du code du travail à un niveau proche du plancher indemnitaire prévu par ce texte, soit entre six et sept mois de salaire.

En outre, certaines décisions font droit à des demandes annexes : certaines relatives à des situations particulières (contestation de la durée ou des conditions d'exécution de leur congé de reclassement, demandes de rappels de commissions sur des périodes antérieures au plan), d'autres portent sur le versement d'un complément au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement versée lors du solde de tout compte et quelques positions différentes.

Enfin, un certain nombre de dossiers sont également en appel soit à l'initiative de PagesJaunes soit à l'initiative des salariés.

La Société a reconnu dans les comptes de l'exercice 2015 l'impact exceptionnel lié aux décisions de justice qui ont annulé la validation par la DIRECCTE du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Cette provision complémentaire était de 35 millions d'euros et comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2015. Elle correspondait à une hypothèse prudente dans un contexte d'incertitude juridique élevée, renforcé par des décisions de conseils de prudhommes contradictoires. De nombreux recours ont été engagés par PagesJaunes pour contester ces décisions. Au 31 décembre 2018, la provision résiduelle s'élève à 15,3 millions d'euros.

Une demande d'indemnisation du préjudice causé par l'État à PagesJaunes du fait de la validation fautive de son PSE est en cours.

- Contrôle Urssaf

PagesJaunes a saisi la Commission de Recours Amiable Urssaf le 28 mars 2017, à titre conservatoire, dans l'hypothèse où les questions prioritaires de constitutionnalité, n°2017-627 QPC et 2017-628 QPC visant la contribution patronale versée au titres d'AGA non acquises, donneraient lieu à une décision d'inconstitutionnalité, afin d'obtenir le remboursement des contributions patronales prévues par l'article L.137-13 du CSS qui ont été versées au titre des actions gratuites attribuées en 2014 et 2015.
Le 28 avril 2017, le Conseil a validé la constitutionnalité du texte mais a apporté une réserve d'interprétation en indiquant que « les dispositions contestées ne sauraient faire obstacle à la restitution de cette contribution lorsque les conditions auxquelles l'attribution des actions gratuites était subordonnée ne sont pas satisfaites ».

Le fait d'avoir des procédures en cours devrait permettre aux sociétés du groupe d'être remboursées des montants 2014 et 2015 (en ce compris les montants redressés).
Par jugement du 09 Avril 2018, Pages Jaunes SA a obtenu la remise totale des majorations de retard pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015 soit un total de 0,4 m€.

- Contrôle fiscal

PagesJaunes fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2013 et a reçu des propositions de redressement portant sur le crédit impôt recherche. La société a considéré les chefs de redressement comme infondés et les a contestés auprès de l'administration fiscale. La société a envoyé une réclamation contentieuse au mois de février 2018 pour obtenir un remboursement partiel des sommes restant redressées. Les sommes non éligibles au Crédit impôt recherche, ayant été réglées le 18 avril 2017, la provision initialement dotée a été reprise dans les comptes au 31 décembre 2017. Un produit sera constaté en cas d'issue favorable de ce recours. Le 13 septembre 2018, le Ministère de la Recherche, à qui l'administration a transféré le dossier, nous a demandé des informations complémentaires concernant les projets 2012 et 2013. Les informations demandées, en notre possession, ont été envoyées le 16 octobre 2018 au Ministère de la Recherche.

- Autres

Par ailleurs, la Société, comme les autres sociétés du secteur, est fréquemment assignée en justice dans le cadre de procédures engagées sur le fondement d'erreurs dans la publication des annuaires et des autres supports. De manière générale, le risque financier représenté par chacune de ces procédures est relativement limité. Cependant, la multiplication du nombre de celles-ci peut constituer un risque significatif pour la Société.

5.3 - Engagements hors bilan

Engagements relatifs aux baux commerciaux - Contrat de location simple
Les contrats de locations immobilières génèrent des engagements pouvant courir jusqu'à 2022.

Engagements d'achats de biens et services
Seules les commandes fermes passées au 31 décembre 2018 pour les années futures sont constatées en engagements hors bilan à cette date.

La rubrique « Autres » inclut toutes les commandes fermes passées au 31 décembre 2018 sur des biens et services livrables à partir de 1er janvier 2019.

Obligations contractuelles (en K€)	**Total en milliers d'euros**	A moins d'un an	Paiements dus par période De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Engagements d'achats de biens et services				
Papier	344	344	-	-
Impression	303	303	-	-
Distribution	302	302	-	-
Sous- total	**949**	**949**	-	-
Contenus éditoriaux	-	-	-	-
Location de véhicules	3 783	2 251	1 532	-
Autres	17 863	14 278	3 585	-
Loyers	8 673	2 258	6 415	0
Total	**31 268**	**19 736**	**11 532**	**0**

Compte personnel de formation – CPF

PagesJaunes n'a pas fait d'engagement de financement en interne du CPF, il n'existe plus d'engagement pour la Société.

5.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration et de Direction

L'information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier clairement la situation d'un membre du conseil d'administration.

5.5 - Effectifs

	2018	2017
Cadres	2 170	2 322
Agents de maîtrise et techniciens	1 415	1 505
Employés	1	4,8
Total	**3 586**	**3 832**

Selon le règlement ANC 2016-07, l'effectif moyen à retenir est celui défini par l'article D123-200 du Code de commerce, soit la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile liés à l'entreprise par un contrat de travail.

5.6 - Entreprises liées

Les principaux postes du compte de résultat concernant les opérations réalisées avec Solocal Group, actionnaire majoritaire de PagesJaunes, ou avec les autres entreprises liées, sont détaillés ci-après.

(en K€)		Entreprises liées	
Compte de résultat		**2018**	**2017**
Produits			
Ventes de prestations de services		11 543	9 681
Ventes d'espace publicitaire			
Refacturation de services		3 874	2 482
	TOTAL	**15 417**	**12 163**
Charges			
Mise à disposition de personnel		-3 319	
Redevances		0	
Sous-traitance		-24 923	-31 639
Prestations de services		-30 251	-18 266
Publicité, achats espaces, sponsoring		-1 753	-2 589
Management fees de Solocal Group		-10 243	-8 629
Autres prestations opérationnelles		-15 250	-17 554
	TOTAL	-85 740	-78 677
Résultat financier		**504**	**8 381**
TOTAL		-69 819	-58 133

Les principaux postes du bilan concernant les entreprises liées sont les suivants :

Créances (en K€)	31/12/2018	31/12/2017	Dettes (en K€)	31/12/2018	31/12/2017
SoMS	12 021	10 295	SoMS	171	2 077
Solocal Group	19 092	8	Solocal Group	33 297	536
QdQ Media	0	-	QdQ Media	90	60
PagesJaunes Outremer	8	5	PagesJaunes Outremer	1 446	1 421
Mappy	244	1 058	Mappy	5 237	5 691
Clic RDV	54	337	Clic RDV	4 475	1 175
Fine Media	0	11	Fine Media	2 514	3 935
Orbit Interactive	17	14	Orbit Interactive	1 222	426
Yelster	3 387	965	Yelster	1 573	743
Digital to store (DTS)	379	238	Digital to store (DTS)	3 411	669
Leadformance	137	3	Leadformance	0	-
Effilab	0	0	Effilab	1 157	337
Retail Explorer	0	2	Retail Explorer	0	-
GIE	1504	239	GIE	3 573	1363
TOTAL	36 843	13 175	TOTAL	58 166	18 433

Retail Explorer est sorti du périmètre suite à sa cession en 2018.

Les prêts et comptes courants avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	31-déc-17	31-déc-18
Créances :		
Prêts consentis à SoLocal Group *	580 000	0
Intérêts courus	496	0
Comptes courants SoLocal Group	509 101	0
Comptes courants d'intégration fiscale	-	19 092
Dettes :		
Comptes courants d'intégration fiscale	3 263	0
Comptes courants SoLocal Group	0	33 181
Produits : - Les produits financiers	8 380	730
Charges : - Les charges financières	-	-

Le compte courant avec Solocal Group a été remboursé lors de la réduction de capital par compensation de créance.

5.7 - Consolidation

PagesJaunes est consolidée par intégration globale dans les comptes de Solocal Group.

5.8 - Intégration fiscale

Par une option en date du 3 décembre 2004, Solocal Group, actionnaire majoritaire de PagesJaunes, s'est placée pour une période de cinq ans renouvelable sous le régime fiscal des groupes de sociétés prévues aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Par cette option, Solocal Group s'est rendue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même et les sociétés dont elle détient, directement ou indirectement, 95 % au moins du capital et qui ont donné leur accord pour être membres de ce groupe. Par cette option, elle s'est également rendue redevable de l'imposition forfaitaire annuelle due par les sociétés du groupe.

Les conditions légales requises pour faire partie du groupe fiscal formé par Solocal Group étant préalablement remplies, PagesJaunes a donné le 22 novembre 2004 son accord formel pour être membre dudit groupe fiscal à compter du 1er janvier 2005.

Par cet accord, PagesJaunes s'est rendue solidaire du paiement de l'impôt sur les sociétés, de l'imposition forfaitaire annuelle et le cas échéant, des intérêts de retard, majorations et amendes fiscales correspondantes, dont Solocal Group est redevable à hauteur de l'impôt et des pénalités qui seraient dus par la filiale si celle-ci n'était pas membre du groupe.

L'intégration fiscale est régie par une nouvelle convention signée entre les parties le 8 décembre 2008, qui se substitue à celle du 28 novembre 2004. PagesJaunes détermine son impôt suivant les mêmes règles qu'elle aurait appliquées si elle n'avait pas fait partie du groupe d'intégration fiscale.

5.9 – Utilisation du CICE

L'article 66 de la loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 a institué un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) correspondant à la première mesure prise dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi du 6 novembre 2012.

Le taux du crédit d'impôt est de 6 % pour les rémunérations versées en 2018.

Pour l'exercice 2018, le CICE s'élève à 1 788 k€ contre 2 771 k€ en 2017.

L'utilisation du CICE a porté en 2018 sur les projets relatifs aux systèmes d'information, stratégiques pour la société .

5.10 - Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture de l'exercice à communiquer.

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

PagesJaunes

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES
Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
434 209 797 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

PagesJaunes

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société PagesJaunes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PagesJaunes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables, nous avons notamment apprécié :

- S'agissant du chiffre d'affaires, la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires et le paramétrage dans les systèmes d'information des principales typologies d'offres internet ;
- S'agissant des frais de développement capitalisés, le caractère activable des projets développés et des coûts associés ;
- S'agissant des autres immobilisations incorporelles, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de votre société, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction opérationnelle de votre société. Nous avons revu les calculs effectués par cette dernière et les sensibilités des principales valeurs d'usage ;
- S'agissant des dettes de rémunération vendeurs, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, en particulier l'atteinte des objectifs de performance ainsi que la fiabilité des systèmes d'information sous-jacents ;
- S'agissant des avantages au personnel, les modalités d'évaluation des provisions. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses actuarielles retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 3.1 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

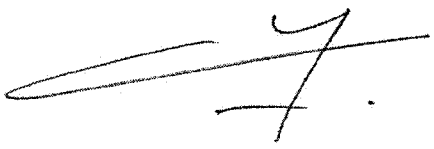
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES	ERNST & YOUNG Audit
	
Jean-François Viat	Jeremy Thurbin



Comptes annuels au 31 décembre 2018

ACTIF	BRUT 31/12/2018	AMORTISS. PROVISION	NET 31/12/2018	NET 31/12/2017	Ecart 2018/2017
FONDS DE COMMERCE	3 967 094 250	2 613 173 000	1 353 921 250	1 353 669 781	251 469
AUTRES	330 522 018	253 061 806	77 460 211	85 074 076	-7 613 865
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 297 616 267**	**2 866 234 806**	**1 431 381 461**	**1 438 743 857**	**-7 362 396**
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 234 742	75 313 535	5 921 207	7 895 253	-1 974 046
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**81 234 742**	**75 313 535**	**5 921 207**	**7 895 253**	**-1 974 046**
PARTICIPATIONS	6 859		6 859	10 859	-4 000
PRETS SOLOCAL GROUPE	0	0	0	580 495 760	-580 495 760
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0		0	0	0
PRETS	11 686	0	11 686	13 663	-1 977
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	1 451 710		1 451 710	1 432 493	19 217
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 470 255**	**0**	**1 470 255**	**581 952 776**	**-580 482 520**
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	**4 380 321 265**	**2 941 548 341**	**1 438 772 924**	**2 028 591 886**	**-589 818 962**
STOCKS ET EN COURS	**212 000**		**212 000**	**565 216**	**-353 216**
AVANCES & ACOMPTES	**586 183**		**586 183**	**1 964 675**	**-1 378 492**
CREANCES CLIENTS	223 244 548	10 176 271	213 068 277	279 874 163	-66 805 886
FOURNISSEURS DEBITEURS	3 665 910		3 665 910	629 578	3 036 332
CREANCES FISCALES ET SOCIALES	16 756 323		16 756 323	14 477 254	2 279 069
IMPOTS	19 092 012		19 092 012	0	19 092 012
CREANCES D'EXPLOITATION	**262 758 793**	**10 176 271**	**252 582 523**	**294 980 996**	**-42 398 473**
CREANCES DIVERSES	**31 923 158**	**0**	**31 923 158**	**548 804 843**	**-516 881 685**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**0**	**0**	**0**	**4 993 339**	**-4 993 339**
DISPONIBILITES	**36 941 908**		**36 941 908**	**30 823 401**	**6 118 507**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**6 075 138**		**6 075 138**	**9 170 049**	**-3 094 911**
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	**338 497 180**	**10 176 271**	**328 320 910**	**891 302 519**	**-562 981 610**
ECARTS DE CONVERSION ACTIF - TOTAL III	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**4 718 818 445**	**2 951 724 612**	**1 767 093 833**	**2 919 894 405**	**-1 152 800 572**

PASSIF	NET 31/12/2018	NET 31/12/2017	Ecart 2018/2017
CAPITAL	881 108 385	1 967 808 727	-1 086 700 342
PRIME DE FUSION	1 590 614	1 590 614	0
RESERVE LEGALE	144 612 757	142 458 082	2 154 675
AUTRES RESERVES	1 505	1 505	0
RESERVES PLUS VALUE LONG TERME	0	0	0
RESERVES	144 614 262	142 459 587	2 154 675
REPORT A NOUVEAU	1 725 716	837 265	888 451
RESULTAT DE L'EXERCICE	-151 726 314	43 093 507	-194 819 821
PROVISIONS REGLEMENTEES	46 235 250	65 046 860	-18 811 610
CAPITAUX PROPRES - TOTAL I	923 547 913	2 220 836 560	-1 297 288 647
PROVISIONS POUR RISQUES	23 955 522	32 724 920	-8 769 399
PROVISIONS POUR CHARGES	244 184 385	84 964 095	159 220 290
PROVISIONS POUR RISQUES - TOTAL II	268 139 907	117 689 015	150 450 891
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	41 223	36 053	5 170
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	33 210 653	30 109	33 180 545
DETTES FINANCIERES	33 251 876	66 162	33 185 715
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE	156	156	0
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	87 580 408	68 613 825	18 966 583
CLIENTS CREDITEURS	6 182 574	5 439 373	743 201
DETTES SOCIALES	74 129 334	60 908 707	13 220 627
DETTES FISCALES	46 557 504	103 770 280	-57 212 777
DETTES D'EXPLOITATION	214 449 975	238 732 341	-24 282 366
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	25 859	101 599	-75 739
AUTRES	0	128 974	-128 974
DETTES FISCALES (I S)	0	3 263 322	-3 263 322
DETTES DIVERSES	25 859	3 493 894	-3 468 035
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	327 678 302	339 076 432	-11 398 130
DETTES - TOTAL III	575 406 013	581 368 829	-5 962 816
ECARTS DE CONVERSION PASSIF - TOTAL IV	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 767 093 833	2 919 894 405	-1 152 800 572

COMPTE DE RESULTAT au 31 Décembre 2018

	31/12/2018	31/12/2017	variation 2018/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRESTATIONS DE SERVICES : PUBLICITE	509 485 449	684 292 170	-174 806 721
VENTES DE MARCHANDISES	0	0	0
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	5 091 347	4 079 482	1 011 865
PRODUCTION IMMOBILISEE	31 340 162	37 753 750	-6 413 589
EN COURS DE PRODUCTION	-353 216	-134 530	-218 687
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION RECUES	0	0	0
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	7 432 950	8 422 281	-989 330
CREANCES RECUPEREES	137 481	154 419	-16 938
AUTRES PRODUITS	1 228 802	1 490 133	-261 331
TOTAL I	**554 362 974**	**736 057 706**	**-181 694 732**
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES : PUBLICITE	-1 653	194 158	-195 811
ACHATS DE SOUS-TRAITANCE : ACHATS TECHNIQUES	63 211 033	57 894 210	5 316 823
VARIATION DE STOCK PAPIER	0	0	0
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES:			
ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	1 398 436	1 790 340	-391 903
SERVICES EXTERIEURS	33 984 616	29 377 038	4 607 579
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	122 227 063	141 872 708	-19 645 645
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	16 760 541	21 063 811	-4 303 270
SALAIRES ET TRAITEMENTS	163 906 518	205 847 821	-41 941 303
CHARGES SOCIALES	84 972 186	106 401 112	-21 428 927
AUTRES CHARGES	6 870 517	4 729 268	2 141 248
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	39 142 689	45 276 263	-6 133 574
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 473 119	4 758 173	-1 285 054
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROVISIONS	13 918 315	10 971 139	2 947 176
TOTAL II	**549 863 381**	**630 176 040**	**-80 312 659**
1-RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**4 499 593**	**105 881 665**	**-101 382 072**
PRODUITS FINANCIERS			
PRODUITS DE PARTICIPATION	931 418	8 392 447	-7 461 028
PRODUITS D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	0	261 000 000	-261 000 000
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES			0
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			0
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL III	**931 418**	**269 392 447**	**-268 461 028**
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	2 039 844	1 751 403	288 441
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	223 702	7 863	215 838
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			0
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			0
TOTAL IV	**2 263 546**	**1 759 266**	**504 279**
2-RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**-1 332 127**	**267 633 180**	**-268 965 308**
3-RESULTAT COURANT (1+2)	**3 167 466**	**373 514 846**	**-370 347 380**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 379 452	2 464 263	915 189
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 523 785	47 390 610	-45 866 825
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	68 509 493	65 176 342	3 333 151
TOTAL V	**73 412 730**	**115 031 216**	**-41 618 486**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	43 278 050	23 447 761	19 830 289
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	70 036	53 427 462	-53 357 426
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	186 843 537	290 618 086	-103 774 548
TOTAL VI	**230 191 624**	**367 493 309**	**-137 301 685**
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**-156 778 894**	**-252 462 093**	**95 683 199**
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	0	-2 964 687	2 964 687
IMPOT SUR LES BENEFICES	1 885 114	-74 994 558	76 879 672
TOTAL DES PRODUITS	**628 707 122**	**1 120 481 368**	**-491 774 246**
TOTAL DES CHARGES	**780 433 436**	**1 077 387 861**	**-296 954 425**
BENEFICE	**-151 726 314**	**43 093 507**	**-194 819 821**

ANNEXE

1 • DESCRIPTION DE L'ACTIVITE *6*

2 • FAITS MARQUANTS *6*

3 • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES *6*

4 • COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT *6*

4.1 – Immobilisations incorporelles 6

4.2 - Immobilisations corporelles 8

4.3 - Immobilisations financières 9

4.4 - Stocks et en-cours 9

4.5 - Dépréciation des créances 10

4.6 - Créances à plus et moins d'un an 10

4.7 – Autres créances 10

4.8 - Trésorerie nette 10

4.9 - Charges constatées d'avance 11

4.10 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan 11

4.11 - Capitaux propres 12

4.12 - Provisions pour risques et charges 12

4.13 - État des échéances des dettes 14

4.14 - Produits constatés d'avance 15

4.15 - Charges à payer incluses dans les postes du bilan 15

4.16 - Chiffre d'affaires 15

4 .17 – Frais de publicité et assimilés 16

4.18 - Charges de personnel 16

4.19 - Résultat financier 16

4.20 - Résultat exceptionnel 17

4.21 - Fiscalité 17

5 • AUTRES INFORMATIONS *17*

5.1 - Contentieux 17

5.2 - Procédures en cours 18

5.3 - Engagements hors bilan 19

5.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration et de Direction 20

5.5 - Effectifs 20

5.6 - Entreprises liées 20

5.7 - Consolidation 21

5.8 - Intégration fiscale 21

5.9 – Utilisation du CICE 22

5.10 - Evénements postérieurs à la clôture 22

1 • DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

PagesJaunes, filiale de Solocal Group, offre à ses clients des services et solutions digitales pour accroître leur visibilité et des contacts au niveau local et met à jour le meilleur contenu local professionnel et personnalisé pour les utilisateurs.

Les comptes ci-après détaillés couvrent une période de 12 mois allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

2 • FAITS MARQUANTS

Le Groupe a présenté le 13 février 2018 son projet stratégique « Solocal 2020 ». Ce projet de transformation, qui doit permettre au Groupe de retrouver une croissance durable à partir de 2019, s'accompagne d'une réduction de l'ordre de 1 000 postes sur la période 2018-2019 à travers la mise en place de deux Plans de Sauvegarde de l'Emploi.

Ce projet de transformation comprend également des mesures d'amélioration de l'efficacité opérationnelle, notamment le regroupement des activités téléventes, support clients et production autour de centres régionaux. Cela s'est traduit par la fermeture et le regroupement d'agences commerciales régionales en 2018. L'entreprise a ainsi initié en février 2018 un processus d'Information-Consultation avec les instances représentatives du personnel dans le cadre du plan de réduction des effectifs en 2018, achevé le 26 juin 2018.

Dans le cadre de ce processus d'Information-Consultation, la Direction et les organisations syndicales majoritaires ont signé le 22 juin 2018 quatre accords :

- Un accord GPEC portant sur le congé de mobilité, qui précise les dispositifs de mobilité externe proposés aux salariés positionnés sur des catégories d'emploi concernées par le projet de réorganisation. Cet accord favorise le volontariat dès juillet et jusqu'à fin septembre 2018 ;
- Un accord sur les mesures du Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour les salariés occupant des postes impactés, qui débuterait sur le 4ème trimestre 2018 ;
- Un accord cadre qui prévoit notamment un engagement sur le maintien du volume d'emplois pendant la mise en œuvre de la nouvelle organisation et qui assure un mécanisme de partage de la création de valeur pour les salariés de cette nouvelle organisation.
- Un accord sur le maintien des retraites complémentaires.

Une provision au titre des postes concernés par le volet social 2018 du plan de restructuration et de la fermeture des agences commerciales régionales à la fin de l'année 2018 a été comptabilisée au 31 décembre pour un montant de 172,1 m€. Les éléments d'incertitude pouvant influer sur l'évaluation de cette provision sont relatifs aux choix individuels qui pourront être faits par les personnels concernés par des catégories d'emplois impactées.

La partie non déductible fiscalement de cette provision correspondant aux indemnités conventionnelles et supra-légales de licenciement représente 109,8 m€, celle-ci deviendra déductible après comptabilisation des charges réelles.

3 • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de la société ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n° 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les principales méthodes sont décrites ci-dessous. Les chiffres sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

4 • COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels ou progiciels informatiques, amortis sur 1 à 8 ans prorata temporis, ainsi que des fonds de commerce comptabilisés au coût d'acquisition qui font l'objet d'une dépréciation déterminée par différence entre la valeur d'entreprise, augmentée de la trésorerie, et les capitaux propres.

Les frais de développement sont immobilisés dès qu'il est démontré :

- L'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- Que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères décrits ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.
Les projets ayant un impact significatif dans l'activité de PagesJaunes, telle la refonte du système d'information, sont amortis sur 8 ans.

PagesJaunes a opté, sur le plan fiscal, pour la déduction immédiate des frais de conception de logiciels. Les différences nées entre les bases et les durées d'amortissement fiscal et comptable des actifs sont comptabilisées en amortissements dérogatoires.

La variation des immobilisations incorporelles brutes s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Soldes au 31.12.2017	Acquisitions de l'exercice	Variation Immobilisation en-cours	Cessions	Soldes au 31.12.2018
Concessions et droits similaires	28	-	-	-	28
Fonds de Commerce	3 966 842	251	-	-	3 967 093
PagesJaunes	3 959 321		-	-	3 959 321
AnnoncesJaunes	7 310	-	-	-	7 310
Aronet - Embauche.com	211	-	-	-	211
DTS		251			251
Marques PagesJaunes	1 026	-	-	-	1 026
Contenus	80		-	-	80
Logiciels d'applications	281 802	17	25 349	-	307 168
Achetés	35 019	17			35 036
Développés	246 783		25 349		272 132
Immobilisations en cours	18 127	31 340	- 25 166	2 081	22 220
TOTAL	4 267 906	31 608	183	2 081	4 297 616

(1)

(1) L'analyse des projets en cours de développement a amené la société à constater un total de 2,1 m€ de projets antérieurs à 2018 ne remplissant pas les conditions d'immobilisation. Ces en-cours ont été reclassés en comptes de charges d'exploitation (en conformité avec l'avis CNCC n°166 de juin 2012 – EC 2012-09) et non en abandons exceptionnels.

La variation des amortissements et provisions s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Amort./Prov au 31.12.2017	Dotation de l'exercice	Reprise amort. éléments cédés	Amort./Prov au 31.12.2018	Net au 31.12.2018
Concessions et droits similaires	-	-		-	28
Fonds de Commerce	2 613 173	-	-	2 613 173	1 353 920
PagesJaunes	2 613 173		-	2 613 173	1 346 148
AnnoncesJaunes	-	-	-	-	7 310
Aronet - Embauche,com	-	-	-	-	211
DTS	-	-	-	-	251
Marques PagesJaunes	-	-	-	-	1 026
Contenus	80	-	-	80	-
Logiciels d'applications	215 909	37 073		252 982	54 186
Immobilisations en cours	-	-	-	-	22 220
TOTAL	2 829 162	37 073	-	2 866 235	1 431 381

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dans l'hypothèse où une perte de valeur serait établie. Le test de valorisation effectué à la clôture 2018 n'a pas amené à comptabiliser de dépréciation complémentaire.

4.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

• Agencements et installations	5 / 8 / 10 ans
• Matériel informatique	3 / 4 / 5 ans
• Matériel de production	3 / 4 / 5 ans
• Mobilier et matériel de bureau	5 / 8 / 10 ans
• Matériel de transport	4 ans
• Matériel nouvelle technologie (Tablette, Portable.)	2/3 ans

La variation des immobilisations corporelles brutes s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Soldes au 31.12.2017	Acquisitions de l'exercice	Cessions	Soldes au 31.12.2018
Installations techniques, matériel et outil. de production	4 409	-	-	4 409
Agencements & Installations	20 258	309	772	19 795
Matériel de transport	32	-	-	32
Autres Immobilisations corporelles	193	-		193
Matériel informatique et de bureau	56 057	824	200	56 681
Informatique et nouvelles tech	48 495	752		49 247
Matériel de studio	1 135			1 135
Mobiliers de bureau	6 427	72	200	6 299
				-
Immobilisations en cours	1 096		971	125
TOTAL	82 045	1 133	1 943	81 235

La variation des amortissements s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Amort/Prov au 31.12.2017	Dotation de l'exercice	Reprise amort. éléments cédés	Amort/Prov au 31.12.2018	Net au 31.12.2018
Installations techniques, matériel et outil. de production	4 409	-	-	4 409	-
Agencements & Installations	16 443	1 077	719	16 801	2 994
Matériel de transport	32	-	-	32	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	193
Matériel informatique et de bureau	53 267	992	188	54 071	2 610
Informatique et nouvelles tech	47 237	599	-	47 836	1 411
Matériel de studio	1 052	28		1 080	55
Mobiliers de bureau	4 978	365	188	5 155	1 144
		-	-	-	-
Immobilisations en cours	-			-	125
TOTAL	74 151	2 069	907	75 313	5 922

4.3 - Immobilisations financières

Cette rubrique inclut entre autres les prêts à long terme consentis par PagesJaunes à des entreprises liées ainsi que les cautions et dépôts de garanties versés.

Une provision pour dépréciation peut être constituée en fonction de la situation.

(en K€)	Période close le 31 décembre			
	2018			2017
	Valeur brute	Provision	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Prêts consentis à Solocal Group	-	-	-	580 496
Titres de participations (*)	7	-	7	11
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	12	-	12	14
Dépôts & Cautionnements	1 452	-	1 452	1 432
TOTAL	1 471	-	1 471	581 953

(*) Cette rubrique inclut au 31 décembre 2018 une participation de 68.5% dans le GIE. Les titres CITEO ont été cédés au cours de l'exercice

Le prêt avec Solocal a été remboursé en 2018 par compensation de créances lors de la réalisation de la réduction du capital décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/12/2017.

4.4 - Stocks et en-cours

Les en-cours de production sont évalués en prix de revient et sur la base des coûts directs. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le prix de revient est inférieur à la valeur probable de réalisation.

(en K€)	Période close le 31 décembre			
	2018			2017
	Valeur Brute	Provision	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Stock & en-cours papier	-	-	-	-
Autres	212	-	212	565
TOTAL	212	-	212	565

Les encours sont principalement constitués du coût des annuaires fabriqués (papier et impression) et à paraître en début d'année 2019.

4.5 - Dépréciation des créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Les clients défectueux sont systématiquement relancés. Les taux de provision pour dépréciation des créances clients en fonction de la date d'échéance sont :

- De 1 à 30 jours : 0%
- De 31 à 60 jours : 0%
- De 61 à 90 jours : 0%
- De 91 à 138 jours : 30%
- De 139 à 159 jours : 50%
- Supérieures à 159 jours : 80%

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	**2017**
Créances clients brutes	223 245	291 324
Provisions pour dépréciation	(10 176)	(11 449)
TOTAL	**213 069**	**279 875**

4.6 - Créances à plus et moins d'un an

Les créances clients et autres créances à plus d'un an s'élèvent à un montant total de 1 975 K€.

4.7 – Autres créances

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	**2017**
Débiteurs divers	683	4 290
Coût d'acquisition des contrats	30 172	34 538
Compte courant	838	509 776
Produits à recevoir	230	200
TOTAL	**31 923**	**548 805**

Les coûts d'acquisition de contrats représentent la rémunération variable des commerciaux qui sont activés au bilan sur ce poste et sont comptabilisés en charges sur la durée de vie de ces commandes clients, c'est-à-dire en fonction de la parution des annonces et de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

L'évolution des soldes des comptes courants s'explique principalement par la réduction de capital par incorporation de créances, notamment le compte courant de Solocal Group pour un montant de 506 700 K€. Cette opération a été décidée lors de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2017.

4.8 - Trésorerie nette

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court terme, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Elles sont évaluées au coût historique qui est proche de leur valeur de réalisation.

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	2017
Valeurs mobilières de placement	0	4 993
Disponibilités	36 942	30 823
Total VMP & Disponibilités	**36 942**	**35 817**
Dettes auprès des établissements de crédit	41	36
Autres dettes financières	33 211	30
Endettement financier brut	**33 252**	**66**
Part à moins d'un an	33 222	66
Part à plus d'un an	30	0
Trésorerie (endettement) net	**3 690**	**35 751**

A fin décembre 2018, les disponibilités sont constituées :
- d'un compte à terme de 5 000 k€ contracté le 4 mars 2015 auprès de la Société Générale renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un mois,
- de comptes bancaires courants, d'effet à l'encaissement et d'un fond de caisse, le tout pour une somme de 31 942 k€
- Les autres dettes financières sont principalement du compte courant avec Solocal Group

4.9 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont constituées comme suit :

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	2017
Prestations informatiques	2 249	2 296
Commissions	1 527	3 731
Autres	2 299	3 143
TOTAL	**6 075**	**9 170**

Les charges constatées d'avance sont constituées des achats effectués au cours d'un exercice et non consommés au cours de cet exercice.
Ces charges ont trait principalement à des dépenses effectuées par la direction des services informatiques et à des commissions facturées par d'autres entités du groupe.

4.10 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	2017
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations	-	-
- Autres immobilisations financières	-	496
Créances		
- Créances clients et comptes rattachés	19 110	20 854
- Autres	1 073	11 885
Disponibilités	-	1
TOTAL	**20 183**	**33 236**

Les créances clients incluent 19,1 m€ des factures à établir.

4.11 - Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 921,3 m€ au 31 décembre 2018. La variation des capitaux propres sur l'année est présentée ci-après :

(en K€)	Capitaux propres 31/12/2017	Affectation du résultat 2017	Dividende	Réduction de Capital	Résultat 2018	Capitaux propres 31/12/2018
Capital social	1 967 809			(1 086 700)		881 108
Nombre d'actions	*267 002 541*					*267 002 541*
Montant nominal (en €)	*7*					*3*
Boni de fusion	1 591					1 591
Réserve légale	142 458	2 155				144 613
Réserve disponible	2					2
RAN	837	889				1 726
Résultat de l'exercice	43 094	(43 094)			(151 726)	(151 726)
Distribution de dividendes	0	40 050	(40 050)		0	0
Total	**2 155 790**	**(0)**	**(40 050)**	**(1 086 700)**	**(151 726)**	**877 313**
			Dotation	**Reprise**		
Provisions réglementées	65 047		13 721	(32 533)		46 235
Total	**2 220 837**	**(0)**	**(26 329)**	**(1 119 233)**	**(151 726)**	**923 548**

Le capital social est constitué de 267 002 541 actions dont la valeur nominale est passée de 7€ au 31 décembre 2017 à 3€ au 31 décembre 2018.

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires sur les logiciels créés en interne et mis en service.

4.12 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se composent principalement des indemnités de fin de carrière et médaille du travail ainsi que des provisions pour risques notamment celles relatives au plan de restructuration pour 172,1 m€ (Cf. Faits marquants)

L'évaluation de ces provisions à la clôture 2018 représente la meilleure estimation possible du risque encouru par PagesJaunes à la date d'arrêté des comptes, déterminée notamment en fonction de données historiques.

Les provisions ont évolué comme suit :

(en K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Engagements de retraite et assimilés	72 063	84 964
Provisions pour litiges sociaux	21 417	29 460
Provisions pour restructuration	172 121	-
Autres provisions pour risques et charges	2 539	3 265
TOTAL	**268 140**	**117 689**

L'analyse des variations s'effectue comme suit entre dotations et reprises :

(en K€)	Soldes au 31.12.2017	Augmentation	Diminution (non utilisée)	Diminution (utilisée)	Soldes au 31.12.2018
Engagements de retraite et assimilés	84 964	13 163	25 180	883	72 063
Provisions pour litiges sociaux	29 460	3 796	9 617	2 223	21 417
Provisions pour restructuration		172 121		-	172 121
Autres provisions pour risques et charges	3 265		527	199	2 539
Total des provisions pour risques & charges	**117 689**	**189 080**	**35 324**	**3 305**	**268 140**
- Dont long terme	100 724				159 888
- Dont court terme	16 965				108 252

L'impact net des charges encourues se ventile comme suit :

(en K€)	Dotation de l'exercice	Reprise
Résultat d'exploitation	13 918	2 653
Résultat financier	2 040	
Résultat exceptionnel	173 122	35 977
TOTAL	**189 080**	**38 630**

✓ **Engagements de retraite et assimilés :**

La législation française prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel de cet engagement est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés.

L'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

Les modalités de détermination de cette provision, ainsi que celles de la médaille du travail s'effectuent sur la base d'une évaluation actuarielle, et tiennent compte de différents paramètres, décrits ci-après.

Les hypothèses utilisés pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

Hypothèses économiques	Hypothèses au 31/12/17	31/12/18
• Inflation	2,00 %	1,50 %
• Taux d'actualisation	1.50 %	1.45 %
• Rendement attendu des actifs financiers	1.50 %	1.45 %
• Taux d'augmentation des salaires (1)	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Taux de charges sociales	45,00 %	45,00 %
• Turnover (2)	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Méthode de calcul	Méthode des unités de crédit projetées	Méthode des unités de crédit projetées

(1) Les tables d'augmentation des salaires sont définies en fonction de l'âge, selon la catégorie socio-professionnelle.

(2) Les taux de turnover retenus varient en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise ou de l'âge, selon la catégorie socio-professionnelle. La table a été actualisée pour les calculs au 31/12/2018.

Hypothèses démographiques	Hypothèses au 31/12/17	31/12/18
• Table de Turnover	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Table de mortalité	Tables par génération TGH 05 pour la population masculine TGF 05 population féminine	Tables par génération TGH 05 pour la population masculine TGF 05 population féminine
• Age de retraite	64 ans pour les cadres 62 ans pour les autres populations	64 ans pour les cadres 62 ans pour les autres populations

Pour les salariés dépassant l'âge théorique de départ à la retraite, il a été retenu un âge de départ à 67 ans.

Le montant des engagements au 31 décembre 2018 s'analyse suivant le tableau ci-après :

en milliers d'euros

	IFC
Valeur totale des engagements en début de période	**73 513**
Charge d'intérêts	1 876
Prestations payées	- 232
Réduction / Liquidation du régime	- 23 561
Amortissement des services passés non acquis	217
Amortissement des écarts actuariels (gains) / pertes	2 455
Coût des services rendus	8 814
Provision fin de période	**63 092**

en milliers d'euros

	MDT
Valeur totale des engagements en début de période	**11 612**
Charge d'intérêts	164
Prestations payées	- 378
Réduction / Liquidation du régime	- 3 572
Amortissement des écarts actuariels (gains) / pertes	906
Coût des services rendus	240
Provision fin de période	**8 971**

L'échéancier de ces engagements sur les 5 prochaines années se ventile comme suit :

(en K€)	31/12/2018	< ou égal à 1 an	2 à 5 ans	> à 5 ans
Prov (LT) pour avantages postérieurs à l'emploi (IFC)	63 091	300	5 970	56 822
Prov (LT) pour autres avantages (Médailles du travail)	8 972	478	8 494	
Total	72 063	778	14 464	56 822

4.13 - État des échéances des dettes

Les dettes sont composées principalement de dettes fiscales et sociales et de dettes fournisseurs. Toutes ces dettes sont à échéance moins d'un an.

(en K€)	Montant brut	à un an au plus
Concours bancaires courants	41	41
Emprunts et dettes financières diverses	33 211	33 211
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 580	87 580
Dettes fiscales et sociales	120 687	120 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattacchés	26	26
Autres	6 183	6 183
TOTAL	**247 728**	**247 728**

4.14 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux commandes clients validées et facturées. Les produits constatés d'avance sont donc extournés lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires, pour les annuaires papier, lors de la parution, pour les produits digitaux, au prorata de la durée d'affichage.

Les produits constatés d'avance représentent 327,7 m€ à la clôture 2018 contre 339,1 m€ à la clôture 2017. Ils sont constitués principalement des ventes restant à paraitre sur :

- Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires
- Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires en ligne
- Le chiffre d'affaires généré par le trafic du service de renseignements téléphoniques 118 008 qui est reconnu au fur et à mesure des appels sur la base du chiffre d'affaires brut facturé à l'utilisateur

4.15 - Charges à payer incluses dans les postes du bilan

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	2017
Emprunts et dettes financières divers	41	36
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 648	58 280
Dettes fiscales et sociales	62 620	97 425
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	
Autres dettes	-	153
TOTAL	129 309	155 894

4.16 - Chiffre d'affaires

Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés sont pris en compte dans le résultat lors de la parution de ces annuaires imprimés.

Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires en ligne sont étalés sur la durée d'affichage, qui est généralement de 12 mois.

Le chiffre d'affaires généré par le trafic du service de renseignements téléphoniques 118 008 est reconnu au fur et à mesure des appels sur la base du chiffre d'affaires brut facturé à l'utilisateur. Le chiffre d'affaires annonceurs est étalé sur la durée de parution, qui est généralement de 12 mois.

En conséquence, les ventes précitées restant à paraître sont présentées au bilan sous la rubrique « produits constatés d'avance ».

Les charges directement affectables aux campagnes de parution des annuaires d'un exercice sont rapportées au chiffre d'affaires correspondant comptabilisé sur cet exercice. Ces charges directement affectables sont constituées des rémunérations variables des vendeurs et des télévendeurs et des charges éditoriales (papier, impression et distribution).

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2018	**2017**
Internet :	**428 783**	**567 595**
* *Search local*	345 715	454 714
* *Marketing digital*	83 068	112 881
Imprimés & vocal	**80 701**	**116 697**
Produits Activités Annexes	**5 092**	**4 079**
TOTAL	**514 576**	**688 372**

Compte tenu de l'évolution des contrats clients à compter du 1er janvier 2018, les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires dans les comptes sociaux ont évolué. Plus particulièrement, la notion de frais techniques disparaît, ces derniers devenant des frais de conception pour les sites et Imprimés reconnus lors de la réalisation de la prestation. Par ailleurs, mise en place d'une notion de frais de service pour les autres produits qui sont reconnus sur la même période que les frais d'espace.

L'impact principal de ce changement est une reconnaissance du chiffre d'affaires décalée dans le temps. Ainsi, le chiffre d'affaires pour l'année 2017 aurait dû être inférieur de 14 m€ et le chiffre d'affaires pour l'année 2018 aurait dû être supérieur de 76,9 m€. Il n'y a donc pas de perte de chiffre d'affaires mais un étalement dans le temps plus important de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

En neutralisant cette évolution, le chiffre d'affaires serait en décroissance de 12,5%

4 .17 – Frais de publicité et assimilés

Les frais de publicité, promotion, parrainage et de communication de marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

4.18 - Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 248,9 m€ sur 2018 contre 312,2 m€ en 2017, soit une baisse de 20%. Cette baisse s'explique notamment par la baisse de l'effectif lié au plan de restructuration mis en place sur l'exercice 2018 mais aussi par un reclassement des charges liées à ce plan en résultat exceptionnel.

4.19 - Résultat financier

Le résultat financier est constitué des produits générés par le placement de la trésorerie excédentaire de PagesJaunes, dans le cadre de la convention de compte courant et des contrats de prêts consentis à Solocal Group.

Les produits financiers sont constitués essentiellement de la rémunération des prêts consentis à Solocal Group à hauteur de 0,7 m€ en 2018 contre 8,4 m€ en 2017 et de l'affectation de la quote-part dans le résultat 2017 du GIE Solocal pour 0,2 m€.

Les charges financières sont constituées essentiellement par les intérêts versés à Solocal Group pour 0,2 m€ correspondant à la partie financière Econocom.

4.20 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2018 s'élève à (156,8) m€ est constitué principalement :

- Produits exceptionnels pour 73,4 m€ correspondant principalement :
 - ✓ Reprise des engagements retraite relative aux salariés concernés par le Plan de restructuration soit 25 m€
 - ✓ Reprise de provisions liée aux PSE historiques pour 10 m€
 - ✓ Reprise de provision diverses pour 1,6 m€
 - ✓ Reprise de l'amortissement dérogatoire relatif à la production immobilisée pour 32,5 m€
 - ✓ Complément de prix sur la cession d'Aval de 1,5 m€
 - ✓ Remboursement des cotisations URSSAF liées aux versements des actions gratuites pour 2,7 m€
- Charges exceptionnelles pour (230,2) m€ correspondant principalement :
 - ✓ Dotation de provision relative au Plan de restructuration pour (214,9) m€
 - ✓ Dotation de l'amortissement dérogatoire relatif à la production immobilisée pour (13,7) m€
 - ✓ Dotation de provisions liée aux PSE historiques pour (1) m€

Le résultat exceptionnel 2017 était constitué principalement d'une dotation pour dépréciation du fonds de commerce de (258,6) m€ issue du processus habituel des tests d'évaluation des actifs opérés chaque année et liée principalement au chiffre d'affaires de l'activité Search Local en retrait par rapport aux attentes.

4.21 - Fiscalité

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

(en K€)	Résultat avant impôt	Impôt	Taux	Net
Résultat courant	3 167		0,00%	3 167
Résultat exceptionnel et participation	(156 779)		0,00%	(156 779)
TOTAL	(153 611)	0	n/a	(153 611)
Crédits d'impôt		1 885		1 885
IS				0
Résultat Comptable au 31/12/2018	(153 611)	1 885	n/a	(151 726)

5 • AUTRES INFORMATIONS

5.1 - Contentieux

Dans le cours normal de son activité, PagesJaunes peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites ci-après, PagesJaunes n'est partie à aucun procès ou procédure d'arbitrage quelconque dont la direction de PagesJaunes estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

5.2 - Procédures en cours

- Plan de sauvegarde de l'emploi 2014

Durant l'année 2013, PagesJaunes a dû procéder à une nouvelle réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement professionnel en permanente évolution et de fortes menaces concurrentielles. Un projet d'évolution du modèle et de l'organisation de PagesJaunes a été présenté aux Instances Représentatives du Personnel de l'entreprise à partir de septembre 2013. Parallèlement, la Direction a négocié avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire portant sur des mesures sociales d'accompagnement. Cet accord a été signé le 20 novembre 2013. Au terme de ces travaux avec les représentants du personnel, ce plan prévoyait une réorganisation assortie de modifications des contrats de travail de l'ensemble de la force de vente, un projet sans licenciements secs dont le solde net global est, en revanche, créateur de 48 emplois supplémentaires au sein de l'entreprise. Cet accord a fait l'objet d'une décision de validation par la DIRECCTE le 2 janvier 2014.

311 salariés ont refusé la modification de leur contrat de travail liée à la réorganisation mise en œuvre fin 2013, 280 d'entre eux ont été licenciés. Un salarié de l'entreprise a contesté la décision de validation de l'accord collectif comportant les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi devant les juridictions administratives. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a, dans un arrêt du 22 octobre 2014 notifié le 5 novembre suivant, annulé la décision de validation rendue par le DIRECCTE. Le 22 juillet 2015, le Conseil d'Etat a rejeté le recours de la société PagesJaunes et du Ministre du Travail, sur le même argument de pure forme.

En conséquence de multiples procédures ont été engagées tant devant les tribunaux administratifs que judiciaires.

S'agissant des procédures devant les juges judiciaires : plus de 200 procédures judiciaires ont été introduites devant les juridictions prud'homales par des salariés se prévalant des conséquences de l'annulation de la décision administrative de validation de l'accord collectif relatif au Plan de sauvegarde pour l'emploi par la Cour d'Appel de Versailles qui leur permet de revendiquer des demandes indemnitaires.

Dans leur grande majorité, ces décisions rejettent les demandes tendant à la nullité du licenciement et aux conséquences indemnitaires qui en découlent, constatent que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse et rejettent les demandes tendant à la remise en cause du motif économique (en effet aucun Conseil de Prud'hommes n'a à ce jour invalidé le motif de licenciement des salariés) mais prononcent des condamnations de paiement sur le fondement de l'article L1235-16 du code du travail à un niveau proche du plancher indemnitaire prévu par ce texte, soit entre six et sept mois de salaire.

En outre, certaines décisions font droit à des demandes annexes : certaines relatives à des situations particulières (contestation de la durée ou des conditions d'exécution de leur congé de reclassement, demandes de rappels de commissions sur des périodes antérieures au plan), d'autres portent sur le versement d'un complément au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement versée lors du solde de tout compte et quelques positions différentes.

Enfin, un certain nombre de dossiers sont également en appel soit à l'initiative de PagesJaunes soit à l'initiative des salariés.

La Société a reconnu dans les comptes de l'exercice 2015 l'impact exceptionnel lié aux décisions de justice qui ont annulé la validation par la DIRECCTE du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Cette provision complémentaire était de 35 millions d'euros et comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2015. Elle correspondait à une hypothèse prudente dans un contexte d'incertitude juridique élevée, renforcé par des décisions de conseils de prudhommes contradictoires. De nombreux recours ont été engagés par PagesJaunes pour contester ces décisions. Au 31 décembre 2018, la provision résiduelle s'élève à 15,3 millions d'euros.

Une demande d'indemnisation du préjudice causé par l'État à PagesJaunes du fait de la validation fautive de son PSE est en cours.

- Contrôle Urssaf

PagesJaunes a saisi la Commission de Recours Amiable Urssaf le 28 mars 2017, à titre conservatoire, dans l'hypothèse où les questions prioritaires de constitutionnalité, n°2017-627 QPC et 2017-628 QPC visant la contribution patronale versée au titres d'AGA non acquises, donneraient lieu à une décision d'inconstitutionnalité, afin d'obtenir le remboursement des contributions patronales prévues par l'article L.137-13 du CSS qui ont été versées au titre des actions gratuites attribuées en 2014 et 2015.
Le 28 avril 2017, le Conseil a validé la constitutionnalité du texte mais a apporté une réserve d'interprétation en indiquant que « les dispositions contestées ne sauraient faire obstacle à la restitution de cette contribution lorsque les conditions auxquelles l'attribution des actions gratuites était subordonnée ne sont pas satisfaites ».

Le fait d'avoir des procédures en cours devrait permettre aux sociétés du groupe d'être remboursées des montants 2014 et 2015 (en ce compris les montants redressés).
Par jugement du 09 Avril 2018, Pages Jaunes SA a obtenu la remise totale des majorations de retard pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015 soit un total de 0,4 m€.

- Contrôle fiscal

PagesJaunes fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2013 et a reçu des propositions de redressement portant sur le crédit impôt recherche. La société a considéré les chefs de redressement comme infondés et les a contestés auprès de l'administration fiscale. La société a envoyé une réclamation contentieuse au mois de février 2018 pour obtenir un remboursement partiel des sommes restant redressées. Les sommes non éligibles au Crédit impôt recherche, ayant été réglées le 18 avril 2017, la provision initialement dotée a été reprise dans les comptes au 31 décembre 2017. Un produit sera constaté en cas d'issue favorable de ce recours. Le 13 septembre 2018, le Ministère de la Recherche, à qui l'administration a transféré le dossier, nous a demandé des informations complémentaires concernant les projets 2012 et 2013. Les informations demandées, en notre possession, ont été envoyées le 16 octobre 2018 au Ministère de la Recherche.

- Autres

Par ailleurs, la Société, comme les autres sociétés du secteur, est fréquemment assignée en justice dans le cadre de procédures engagées sur le fondement d'erreurs dans la publication des annuaires et des autres supports. De manière générale, le risque financier représenté par chacune de ces procédures est relativement limité. Cependant, la multiplication du nombre de celles-ci peut constituer un risque significatif pour la Société.

5.3 - Engagements hors bilan

Engagements relatifs aux baux commerciaux - Contrat de location simple
Les contrats de locations immobilières génèrent des engagements pouvant courir jusqu'à 2022.

Engagements d'achats de biens et services
Seules les commandes fermes passées au 31 décembre 2018 pour les années futures sont constatées en engagements hors bilan à cette date.

La rubrique « Autres » inclut toutes les commandes fermes passées au 31 décembre 2018 sur des biens et services livrables à partir de 1er janvier 2019.

Obligations contractuelles (en K€)	**Total en milliers d'euros**	A moins d'un an	Paiements dus par période De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Engagements d'achats de biens et services				
Papier	344	344	-	-
Impression	303	303	-	-
Distribution	302	302	-	-
Sous- total	**949**	**949**	-	-
Contenus éditoriaux	-	-	-	-
Location de véhicules	3 783	2 251	1 532	-
Autres	17 863	14 278	3 585	-
Loyers	8 673	2 258	6 415	0
Total	**31 268**	**19 736**	**11 532**	**0**

Compte personnel de formation – CPF

PagesJaunes n'a pas fait d'engagement de financement en interne du CPF, il n'existe plus d'engagement pour la Société.

5.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration et de Direction

L'information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier clairement la situation d'un membre du conseil d'administration.

5.5 - Effectifs

	2018	2017
Cadres	2 170	2 322
Agents de maîtrise et techniciens	1 415	1 505
Employés	1	4,8
Total	**3 586**	**3 832**

Selon le règlement ANC 2016-07, l'effectif moyen à retenir est celui défini par l'article D123-200 du Code de commerce, soit la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile liés à l'entreprise par un contrat de travail.

5.6 - Entreprises liées

Les principaux postes du compte de résultat concernant les opérations réalisées avec Solocal Group, actionnaire majoritaire de PagesJaunes, ou avec les autres entreprises liées, sont détaillés ci-après.

(en K€)		Entreprises liées	
Compte de résultat		**2018**	**2017**
Produits			
Ventes de prestations de services		11 543	9 681
Ventes d'espace publicitaire			
Refacturation de services		3 874	2 482
	TOTAL	**15 417**	**12 163**
Charges			
Mise à disposition de personnel		-3 319	
Redevances		0	
Sous-traitance		-24 923	-31 639
Prestations de services		-30 251	-18 266
Publicité, achats espaces, sponsoring		-1 753	-2 589
Management fees de Solocal Group		-10 243	-8 629
Autres prestations opérationnelles		-15 250	-17 554
	TOTAL	-85 740	-78 677
Résultat financier		**504**	**8 381**
TOTAL		-69 819	-58 133

Les principaux postes du bilan concernant les entreprises liées sont les suivants :

Créances (en K€)	31/12/2018	31/12/2017	Dettes (en K€)	31/12/2018	31/12/2017
SoMS	12 021	10 295	SoMS	171	2 077
Solocal Group	19 092	8	Solocal Group	33 297	536
QdQ Media	0	-	QdQ Media	90	60
PagesJaunes Outremer	8	5	PagesJaunes Outremer	1 446	1 421
Mappy	244	1 058	Mappy	5 237	5 691
Clic RDV	54	337	Clic RDV	4 475	1 175
Fine Media	0	11	Fine Media	2 514	3 935
Orbit Interactive	17	14	Orbit Interactive	1 222	426
Yelster	3 387	965	Yelster	1 573	743
Digital to store (DTS)	379	238	Digital to store (DTS)	3 411	669
Leadformance	137	3	Leadformance	0	-
Effilab	0	0	Effilab	1 157	337
Retail Explorer	0	2	Retail Explorer	0	-
GIE	1504	239	GIE	3 573	1363
TOTAL	36 843	13 175	TOTAL	58 166	18 433

Retail Explorer est sorti du périmètre suite à sa cession en 2018.

Les prêts et comptes courants avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	31-déc-17	31-déc-18
Créances :		
Prêts consentis à SoLocal Group *	580 000	0
Intérêts courus	496	0
Comptes courants SoLocal Group	509 101	0
Comptes courants d'intégration fiscale	-	19 092
Dettes :		
Comptes courants d'intégration fiscale	3 263	0
Comptes courants SoLocal Group	0	33 181
Produits : - Les produits financiers	8 380	730
Charges : - Les charges financières	-	-

Le compte courant avec Solocal Group a été remboursé lors de la réduction de capital par compensation de créance.

5.7 - Consolidation

PagesJaunes est consolidée par intégration globale dans les comptes de Solocal Group.

5.8 - Intégration fiscale

Par une option en date du 3 décembre 2004, Solocal Group, actionnaire majoritaire de PagesJaunes, s'est placée pour une période de cinq ans renouvelable sous le régime fiscal des groupes de sociétés prévues aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Par cette option, Solocal Group s'est rendue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même et les sociétés dont elle détient, directement ou indirectement, 95 % au moins du capital et qui ont donné leur accord pour être membres de ce groupe. Par cette option, elle s'est également rendue redevable de l'imposition forfaitaire annuelle due par les sociétés du groupe.

Les conditions légales requises pour faire partie du groupe fiscal formé par Solocal Group étant préalablement remplies, PagesJaunes a donné le 22 novembre 2004 son accord formel pour être membre dudit groupe fiscal à compter du 1er janvier 2005.

Par cet accord, PagesJaunes s'est rendue solidaire du paiement de l'impôt sur les sociétés, de l'imposition forfaitaire annuelle et le cas échéant, des intérêts de retard, majorations et amendes fiscales correspondantes, dont Solocal Group est redevable à hauteur de l'impôt et des pénalités qui seraient dus par la filiale si celle-ci n'était pas membre du groupe.

L'intégration fiscale est régie par une nouvelle convention signée entre les parties le 8 décembre 2008, qui se substitue à celle du 28 novembre 2004. PagesJaunes détermine son impôt suivant les mêmes règles qu'elle aurait appliquées si elle n'avait pas fait partie du groupe d'intégration fiscale.

5.9 – Utilisation du CICE

L'article 66 de la loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 a institué un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) correspondant à la première mesure prise dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi du 6 novembre 2012.

Le taux du crédit d'impôt est de 6 % pour les rémunérations versées en 2018.

Pour l'exercice 2018, le CICE s'élève à 1 788 k€ contre 2 771 k€ en 2017.

L'utilisation du CICE a porté en 2018 sur les projets relatifs aux systèmes d'information, stratégiques pour la société .

5.10 - Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture de l'exercice à communiquer.

PagesJaunes

Société anonyme au capital de 881 108 385,30 euros
Siège social : 204 Rond-point du Pont de Sèvres – 92100 – Boulogne Billancourt
444 212 955 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 18 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le lundi 18 mars à onze heures, les actionnaires de la société PagesJaunes se sont réunis en Assemblée Générale mixte, au siège social, 204 Rond-point du Pont de Sèvres à Boulogne, sur première convocation.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire. Cette feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Eric Boustouller préside la séance.

********** DEBUT DE L'EXTRAIT **********

.../...

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION
(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que des rapports des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Elle arrête la perte de cet exercice à 151 726 314,4 euros.
Elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts, qui s'élève à la somme de 853 040,65 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tel que ressortant des comptes annuels)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

(i) constate que la perte de l'exercice s'élève à 151 726 314,4 euros ;
(ii) et décide d'affecter ce montant au poste « report à nouveau » qui aura un solde débiteur de 150 000 598,40 euros.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	*Nombre d'actions*	*Dividende par action*	*Quote-part du dividende éligible à l'abattement (1)*
2015	267 002 541	-	100%
2016	267 002 541	0,24 euro	100%
2017	267 002 541	0, 15 euros	100%

(1) Abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION
(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

.../...

********** FIN DE L'EXTRAIT **********